

Présidence de Mme Marlène Voutat, présidente

Membres absents excusés : Mme Aude Billard ; M. Xavier Company ; M. Manuel Donzé ; Mme Alice Genoud ; M. Dominique Gigon ; Mme Line Golestani Droël ; Mme Claude-Nicole Grin ; M. Sébastien Kessler ; Mme Anita Messere ; M. Fabrice Moscheni ; M. Johan Pain ; M. Roland Philipoz ; M. Stéphane Wyssa.

Membres absents non excusés : M. Vincent Rossi ; M. Nicolas Tripet

Membres démissionnaires : Mme Géraldine Bouchez ; M. Claude-Alain Voiblet.

Membres présents	83
Membres absents excusés	13
Membres absents non excusés	2
Membres démissionnaires	2
Effectif actuel	98

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

La présidente

Informe l'Assemblée que Mme la Municipale Natacha Litzistorf, en charge de Logement, Environnement et Architecture, sera absente jusqu'à 19h00. Monsieur Pierre-Antoine Hildbrand, en charge de Sécurité et Economie, la remplace pour les questions orales.

La présidente

Informe l'Assemblée que M. le Municipal Jean-Yves Pidoux, en charge de Services industriels, sera absent de 19h00 à 20h00.

La présidente

Donne lecture de la lettre de démission du Conseil de Géraldine Bouchez (Les Verts) avec effet au 15 mars 2018 (lettre du 14 mars 2018).

La présidente

Donne lecture de la lettre de démission du Conseil de Claude-Alain Voiblet (PLC) avec effet au 20 mars 2018 (lettre du 17 mars 2018).

La présidente

Souhaite un joyeux anniversaire à madame la Conseillère Graziella Schaller.

Lettre

de la Municipalité (du 8 mars 2018) demandant l'urgence pour le 20.03.2018 pour les points :

**Communications
municipales**

- R 82 – **Rapport-préavis N° 2017/48** : – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 800'000.– pour l'organisation d'un concours d'urbanisme et la définition d'une image directrice pour l'aménagement du secteur Riponne-Tunnel.
- R 83 – **Préavis N° 2017/55** : – Projet de construction d'un bâtiment sis rue Saint-Martin 10-12-14-16-18, dans une démarche de « Société à 2'000 watts ».

- 1^{er} mars 2018 : Pétition de M. et Mme Radoslav et Stoja Pantic et consorts « Contre le projet d'un salon de prostitution rue Mathurin-Cordier 13 »
- 1^{er} mars 2018 : Evaluation de la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne.
- 8 mars 2018 : Résolution de M. Alain Hubler du 14 juin 2017 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation urgente de M. Alain Hubler et consorts « Bavaria : Af vidadsaung ? »
- 8 mars 2018 : Pétition du Collectif des Riverains de la Maison-Blanche (M. Renaud Lacotte et consorts) « Développement des Râpes : de la cohérence SVP ! »

**Question écrite
Dépôt**

de M. Alain Hubler (EàG) : « *A propos de la mise en valeur des restaurants lausannois* »

**Postulat
Dépôt**

de Mme Alice Genoud (Les Verts) et consorts : « *Pour que les 20-30 ans puissent aussi monter dans le bus* »

**Postulat
Dépôt**

de Mme Françoise Longchamp (PLR) et consorts : « *Améliorons la gouvernance du CFL comme la loi l'exige !* »

**Interpellation
Dépôt**

de Mme Sara Gnoni (Les Verts) et consorts : « *Pour que les JOJ 2020 soient des jeux durables sur tous les plans* »

**Interpellation
Dépôt**

de M. Romain Felli (Soc.) et consorts : « *Alpiq : privatiser les bénéfiques et socialiser les pertes ?* »

**Interpellation
Dépôt**

de M. Benoît Gaillard (Soc.) et consorts : « *Pour en savoir plus sur les activités de la commission de déontologie* »

Interpellation
Dépôt

de Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) : «*La maison de la Vallombreuse 8 est en vente, la Ville saisira-t-elle l'opportunité ?* »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à l'unanimité par le Bureau légal du Conseil communal.

Questions orales

- I. M. Alain Hubler (EàG) ; M. Grégoire Junod, syndic
- II. M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Oscar Tosato, directeur de Sports et Cohésion sociale ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Oscar Tosato, directeur de Sports et Cohésion sociale
- III. M. Daniel Dubas (Les Verts) ; M. Grégoire Junod, syndic.
- IV. M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels
- V. M. Georges-André Clerc (PLC) ; M. Grégoire Junod, syndic
- VI. M. Vincent Brayer (Soc.) ; M. Oscar Tosato, directeur de Sports et Cohésion sociale
- VII. M. Claude Calame (EàG) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.
- VIII. M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Grégoire Junod, syndic.
- IX. Mme Latha Heiniger (Soc.) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.
- X. Mme Marie-Thérèse Sangra (Les Verts) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.
- XI. M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.
- XII. M. Philippe Ducommun (UDC) ; M. Grégoire Junod, syndic.

**Rapport s/Rapport-
préavis N° 2017/48**

**Demande d'un crédit d'investissement de CHF 800'000.– pour
l'organisation d'un concours d'urbanisme et la définition d'une image
directrice pour l'aménagement du secteur Riponne-Tunnel.**

**Réponse au postulat de M. Philippe Mivelaz
« Pour une 'grenette solaire' à la place de la Riponne ».**

Réponse à la pétition de M. Guy Gaudard et consorts

« Pour un accès sans contrainte au parking de la Riponne selon
publication en page 39 dans la feuille des Avis Officiels
N° 42 du 27 mai 2014

Rapporteur : M. Denis Corboz (Soc.)

[Remplacé à la tribune par : Mme Muriel Chenaux Mesnier (Soc.)]

Discussion

M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Henri Klunge (PLR) ; Mme Céline Misiego (EàG) ; Mme Graziella Schaller (CPV) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Henri Klunge (PLR) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) qui demande le vote nominal ; M. Grégoire Junod, syndic ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Vincent Vouillamoz (CPV) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Grégoire Junod, syndic.

Demande de vote nominal

La demande de vote nominal étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.

Vote s/concl. n° 1 à 3

Le Conseil, par 51 oui, 18 non et 6 abstentions, **approuve** les conclusions n° 1 à 3 de la commission.

Vote s/concl. n° 4

Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 4 de la commission.

Vote s/concl. n° 5

Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 5 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'approuver la démarche méthodologique exposée au chapitre cinq du présent rapport-préavis pour l'organisation d'un concours d'urbanisme pour les places de la Riponne et du Tunnel ;
2. de consacrer un crédit d'investissement de CHF 800'000.- du patrimoine administratif à l'organisation du concours d'urbanisme et à la définition d'une image directrice pour l'aménagement du secteur Riponne-Tunnel ;
3. de faire figurer, sous rubrique no 1930.0.390.2 du Service de l'urbanisme, les intérêts découlant du crédit mentionné sous chiffre deux ci-dessus et de charger la Municipalité de fixer un amortissement annuel à porter au budget du Service de l'urbanisme, sous rubrique no 1930.0.331.0 ;
4. d'approuver la réponse au postulat de M. Philippe Mivelaz « Pour une "grenette solaire" à la place de la Riponne » ;
5. d'approuver la réponse à la pétition de M. Guy Gaudard et consorts « Pour un accès sans contrainte au parking de la Riponne (...) ».

Première partie de la 14^{ème} séance du mardi 20 mars 2018

Résultats du vote

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
105	AUBERT	Alix		OUI
61	AUBERT	Eliane		ABS
18	BEAUD	Valéry		OUI
87	BEAUSIRE	Quentin		OUI
66	BEETSCHEN	Véronique		OUI
15	BERGUERAND	Anne		OUI
52	BETTSCHART-NARBEL	Florence		NON
88	BRAYER	Vincent		OUI
53	BRIOD	Alix-Olivier		NON
46	CACHIN	Jean-François		NON
102	CALAME	Claude		OUI
42	CALAME	Maurice		NON
49	CARREL	Matthieu		NON
89	CHENAUX MESNIER	Muriel		OUI
24	CHOLLET	Jean-Luc		OUI
35	CHRISTE	Valentin		NVT
39	CLERC	Georges-André		NON
103	CONSCIENCE	Pierre		ABS
110	CRAUSAZ MOTTIER	Magali		OUI
83	DANA	Louis		OUI
54	DE MEURON	Thérèse		NON
93	DECOLLOGNY	Anne-Françoise		OUI
48	DEYDALLER	Xavier		NON
36	DI GIULIO	Nicola		ABS
17	DUBAS	Daniel		OUI

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
23	DUCOMMUN	Philippe		OUI
107	DUPUIS	Johann		OUI
81	FELLI	Romain		OUI
37	FRACHEBOUD	Cédric		NON
29	FURBRINGER	Jean-Marie		OUI
76	GAILLARD	Benoît		OUI
45	GAUDARD	Guy-Pascal		NON
99	GAZZOLA	Gianfranco		OUI
43	GENDRE	Jean-Pascal		ABS
21	GNONI	Sara		OUI
82	HEINIGER	Latha		OUI
47	HENCHOZ	Jean-Daniel		ABS
106	HUBLER	Alain		OUI
68	HUY HO	Ngoc		OUI
72	JOOSTEN	Robert		OUI
75	KAMENICA	Musa		OUI
51	KLUNGE	Henri		NON
94	LAVANDEROS BERRIOS	Astrid		OUI
50	LONGCHAMP	Françoise		NON
96	MACH	André		OUI
59	MAILLARD	Mathieu		NON
104	MANZONI	Laura		OUI
28	MARION	Axel		OUI
79	MARLY	Gianna		OUI
95	MARTIN	Pedro		OUI
62	MIAUTON	Philippe		NON
63	MICHAUD GIGON	Sophie		OUI
109	MISIEGO	Céline		OUI
98	MIVELAZ	Philippe		OUI
112	MOTTIER	Vincent		NVT
38	OBERSON	Pierre		ABS
113	PAGES	Barbara		OUI
64	PANCHARD	Ilias		OUI
101	PASCUAS	Esperanza		OUI
57	PERNET	Jacques		NVT
26	PERNET	Sandra		OUI
44	PICARD	Bertrand		NON
55	PIRON	Françoise		NON
91	RASTORFER	Jacques-Etienne		OUI
71	RICHARD-DE PAOLIS	Paola		OUI
20	ROCH	Karine		OUI
14	RUDAZ	Benjamin		OUI
97	SALZMANN	Yvan		OUI
16	SANGRA	Marie-Thérèse		NVT
33	SCHLIENGER	Sandrine		OUI
100	SCHNEIDER	Gianni-John		OUI
32	SOTO	Sara		OUI
40	STAUBER	Philipp		NON
70	TEUSCHER	Joel		OUI
74	THAMBIPILLAI	Namasivayam		OUI
90	TRAN-NHU	Thanh-My		OUI
78	VONLANTHEN	Antonela		OUI
31	VOUILLAMOZ	Vincent		OUI
108	VOUTAT	Marlène		NVT
60	WILD	Diane		NON

Rapport s/Rapport-préavis N° 2017/55

Projet de construction d'un bâtiment sis rue Saint-Martin 10-12-14-16-18, dans une démarche de « Société à 2'000 watts », comprenant 41 logements sociaux, 35 places d'hébergement d'urgence, les locaux de la Soupe populaire et l'Espace, un dépôt d'entretien et des vestiaires pour le Service de la propreté urbaine et le Service des parcs et domaines, un parking souterrain de quinze places de parc voitures et huit places scooters ainsi que cinq places de parc voitures, huit places vélos et cinq places scooters extérieures – Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 10'417 en faveur de la Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL) – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 415'800.- pour le financement des équipements d'exploitation et le mobilier (CFC 3 et 9) du PUR et le mobilier (CFC 9) des locaux du Service social Lausanne – Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la FLCL – Octroi d'un prêt chirographaire en faveur de la FLCL

Rapporteur : M. Gianni-John Schneider (Soc.)

Discussion

Mme Marie-Thérèse Sangra (Les Verts) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Pierre Conscience (EàG) ; M. André Mach (Soc.) ; M. Vincent Vouillamoz (CPV) ; M. Henri Klunge (PLR) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Oscar Tosato, directeur de Sports et Cohésion sociale ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; Mme Marie-Thérèse Sangra (Les Verts) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR).

Discussion s/DDP

La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl. 1-2

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et quelques abstentions, **approuve** les conclusions 1 et 2.

Vote s/concl. 3

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 3.

Vote s/concl. 4

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 4.

Vote s/concl. 5 à 7

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et quelques abstentions, **approuve** les conclusions 5 à 7.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'octroyer un droit distinct et permanent de superficie, grevant une surface d'environ 1'955 m² de la parcelle n° 10'417, sise rue Saint-Martin 10-18, en faveur de la Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements, pour la construction d'un bâtiment comprenant au total 41 logements sociaux, 35 places d'hébergement d'urgence, des locaux d'accueil, un dépôt d'entretien et des vestiaires et un parking souterrain de 15 places, aux conditions figurant dans le présent préavis ;

2. d'autoriser la constitution des servitudes telles que décrites dans le présent préavis ;
3. d'autoriser la Municipalité à garantir, au nom de la Commune de Lausanne, l'emprunt hypothécaire par un cautionnement solidaire équivalant à 30% du montant de l'hypothèque de l'opération de la Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (hors terrain), soit au maximum CHF 6'474'042.- pour une durée de trente ans, ceci conformément aux dispositions de l'article 496 du code des obligations ;
4. d'octroyer un prêt chirographaire communal de CHF 2'397'793.- en faveur de la Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements, tenant lieu de fonds propres et amortissable sur 50 ans ;
5. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 415'800.- ;
6. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 5 par le compte 331 du Service de la propreté urbaine et du Service social Lausanne ;
7. de faire figurer sous le compte 390 du Service de la propreté urbaine et du Service social Lausanne les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit figurant sous chiffre 5.

Clôture

La séance est levée à 20 h 25.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....